

Conseil d'établissement de l'école La Croisée

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Assemblée générale de parents 24 septembre 2024

1. Accueil et prise des présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée-**M. Morin**;
4. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée-**Mme Tardif**;
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 25 septembre 2023;
6. Reddition de compte et informations générales:
 - a) Rapport annuel 2023-2024 du Conseil d'établissement;
 - b) Composition du CÉ et son rôle;
 - c) Informations sur le rôle du comité de parents;
7. Nomination d'un président d'élection- **Mme Potvin**;
8. Élection de parents au conseil d'établissement, selon le nombre de postes vacants (**nombre de postes officiellement vacants: 3 pour un mandat de 2 ans**) ainsi qu'un parent substitut;
9. Élection d'un **parent et d'un parent substitut du CÉ** comme représentant **au comité de parents**. (Doivent être choisis parmi les membres parents du CÉ);
10. Dates des rencontres du conseil d'établissement (**21 octobre 2024, 2 décembre 2024, 17 février 2025, 28 avril 2025, semaine du 16 juin 2025, 19h**)
11. Levée de l'assemblée.



Valérie Potvin, directrice

N.B. : Malheureusement, si nous ne réussissons pas à élire le nombre requis de représentants lors de la séance, il n'y aura pas de conseil d'établissement et les pouvoirs du conseil seront exercés par la direction.